



# L'importance des droits à la terre et aux ressources pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement

Les trois quarts des pauvres du monde – approximativement 900 millions de personnes – vivent dans les zones rurales et leurs moyens d'existence dépendent de leur accès à la terre et aux autres ressources naturelles. Afin de réduire de moitié la pauvreté mondiale d'ici à 2015, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la question de l'accès à la terre des pauvres des zones rurales et des paysans sans terre doit être au centre des politiques nationales et internationales.

L'accès à la terre et les droits garantis sur les ressources naturelles sont fondamentalement liés aux trois piliers permettant d'atteindre les OMD, ainsi que décrits dans le rapport du Secrétaire général: *Dans une liberté plus grande*.

## Développement

Un accès garanti à la terre, lorsqu'il est lié à l'accès aux facteurs productifs du crédit, du soutien technique et des marchés, font que les droits fonciers représentent le moyen le plus réaliste pour les familles pauvres de contribuer au développement national et d'en bénéficier.

## Droits de l'homme

La pauvreté est directement liée à l'exclusion des processus politiques et des droits de l'homme de base. Un meilleur accès à la terre et le respect des droits fonciers des pauvres représentent le point de départ pour le respect des droits de l'homme, y compris des droits égaux pour les femmes et les droits des populations autochtones.

## Sécurité

Les conflits de par le monde sont liés à l'utilisation et au contrôle de la terre et des autres ressources naturelles. Ces conflits limitent les opportunités économiques, créent des dommages à l'environnement, et à la limite extrême, conduisent à la perte de vies humaines. Souvent, les familles et les communautés pauvres supportent toutes, trop souvent, le poids le plus lourd des conflits relatifs à la terre.

Renforcer les droits des hommes et des femmes pauvres à la terre, à la propriété et aux ressources naturelles est indispensable pour atteindre les OMD:

### **Objectif 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim**

Là où les droits à la terre sont assurés, et les autres facteurs de production alimentaire sont disponibles, les hommes et les femmes pauvres peuvent améliorer leur production et leur revenu, aussi bien agricoles que non agricoles, et par là même améliorer leur sécurité alimentaire et réduire la faim.

### **Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous**

Sans la reconnaissance de leurs droits, les familles qui résident sur les terres contestées peuvent se voir interdire l'accès aux services publics, y compris l'éducation de leurs enfants. L'amélioration de l'accès à la terre aide les ménages à générer des revenus et réduit le temps de travail des enfants en soutien à leurs familles. Les résultats font que les familles peuvent payer les frais de scolarité et que la fréquentation scolaire est ainsi accrue.

### **Objectif 3: Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes**

Dans les pays en développement, les femmes possèdent moins de deux pour cent de toutes les terres et reçoivent moins de cinq pour cent des services de soutien, en dépit du rôle essentiel qu'elles jouent dans l'agriculture et dans la sécurité alimentaire des ménages. Assurer des droits fonciers aux femmes contribue non seulement à l'autonomisation économique des familles pauvres, mais également augmente le pouvoir politique et social des femmes – contribuant ainsi à une réduction de la mortalité infantile et à l'amélioration de la santé maternelle (objectifs 4 et 5).

### **Objectif 6: Combattre le HIV/SIDA, le paludisme et d'autres maladies**

L'épidémie de HIV/SIDA a mis en lumière les conséquences qu'a pour les femmes le fait de ne pas avoir de droits fonciers ou de droits d'héritage des terres appartenant à leur mari. Non seulement ces femmes perdent la source des moyens d'existence de leur famille, mais elles n'ont souvent pas le choix sinon celui d'entrer dans de nouveaux partenariats qui peuvent augmenter leurs propres risques d'être infectées. La malnutrition et l'insécurité alimentaire en sont les résultats, ainsi qu'un effet contraire pour ce qui est de la prévention et du traitement du HIV/SIDA.

### **Objectif 7: Assurer un environnement durable**

Les racines des causes réelles de la dégradation des ressources sont situées dans les déséquilibres du pouvoir, de la richesse, de la connaissance et de l'accès aux ressources. Si les ménages pauvres manquent de droits fonciers assurés, ils sont contraints d'adopter des stratégies à court terme qui ont des impacts négatifs sur l'environnement. En outre, la production des petits exploitants comporte généralement moins de risques pour l'environnement que la production commerciale à grande échelle.

### **Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement**

L'accès à la terre et son utilisation impliquent de nombreuses et complexes relations sociales, économiques, culturelles et politiques. Ce n'est pas simplement un bien ou un locus de production destiné à l'investissement. Il est capital que les hommes et les femmes pauvres dont les moyens d'existence sont directement affectés par les politiques liées aux ressources et à la terre aient la possibilité de participer aux processus de formulation des politiques et de prise de décision ainsi qu'aux partenariats aux niveaux local, national and mondial.

La Coalition internationale pour l'accès à la terre est une alliance de l'Organisation des Nations Unies et d'autres agences intergouvernementales, telles que la Banque mondiale et la Commission européenne; d'organisations de la société civile; et de gouvernements. La mission de la Coalition internationale pour l'accès à la terre est d'accroître l'accès garanti à la terre et aux ressources de production par les hommes et les femmes pauvres, et de créer ainsi des opportunités pour une participation directe à tous les niveaux dans la prise de décision concernant les questions foncières.

Depuis 1995, la Coalition a œuvré avec ses membres et ses partenaires pour souligner l'importance de l'accès à la terre dans une approche intégrée au développement, et encourager un consensus sur la voie à suivre pour surmonter les défis importants de la politique foncière. La Coalition internationale pour l'accès à la terre organise des dialogues et des débats sur les questions relatives à la terre au cours de réunions des Nations Unies telles que la CDD, la Commission de la condition de la femme et l'ECOSOC, et soutient les efforts de ses partenaires au niveau national pour accroître la participation démocratique dans les politiques nationales de réforme foncière.

#### **Coalition internationale pour l'accès à la terre**

Via del Serafico, 107 - 00142 Rome, Italie - Tél (+39) 065459 2445 - Fax (+39) 06 504 3463  
Courriel: [coalition@ifad.org](mailto:coalition@ifad.org) - Site Internet: [www.landcoalition.org](http://www.landcoalition.org)